



Comité Africain d'Experts sur les Droits et le Bien-être de l'Enfant  
Comité Africano de Peritos os Direitos e Bem-Estar da Criança  
لجنة الخبراء الإفريقية المعنية بحقوق الطفل ورفاهه



**Date:** 30 Octobre, 2022

**Déclaration du Groupe de travail du Comité Africain d'Experts sur les Droits et le Bien-être de l'Enfant (CAEDBE) sur le changement climatique et les droits des enfants à l'occasion de la Journée Africaine de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle**

Le Groupe de travail du Comité Africain d'Experts sur les Droits et le Bien-être de l'Enfant (le Comité) sur le changement climatique et les droits de l'enfant (le Groupe de travail) se joint à tous les États membres de l'UA, aux Comités Économiques Régionaux et à toutes les parties prenantes concernées à travers le continent pour commémorer, le 30 octobre 2022, la Journée africaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Rappelant l'article 14 (2) (c) (d) de la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant (CADBE) qui demande aux États d'assurer une nutrition adéquate et de lutter contre la malnutrition, et l'engagement pris au titre de l'aspiration 5 de l'Agenda de l'Afrique pour les enfants 2040 : Favoriser une Afrique digne des enfants, que chaque enfant grandisse bien nourri et ait accès aux meilleures nécessités de la vie, Objectif 2 des Objectifs de développement durable qui vise à « éradiquer la faim, assurer la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition et promouvoir une

agriculture durable », ainsi que l'objectif qui l'accompagne de « mettre fin à toutes les formes de malnutrition » d'ici 2030, « notamment d'atteindre, d'ici 2025, les objectifs convenus au niveau international en matière de retard de croissance et d'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans », le Groupe de travail du Comité applaudit l'UA et les Chefs d'État Africains d'avoir désigné 2022 comme l'Année de la nutrition pour l'Afrique, et se félicite de l'engagement, qui appelle à « renforcer la résilience en matière de nutrition et de sécurité alimentaire sur le continent africain ».

Ces dernières années, un certain nombre de facteurs importants ont fait dévier le monde de son objectif d'éradiquer toutes les formes de faim et de malnutrition d'ici 2030. Le Groupe de travail note avec préoccupation que la faim des enfants continue d'être l'une des principales causes de mortalité en Afrique. Avec 90 % des enfants africains ne répondant pas aux critères de régime alimentaire minimum acceptable et environ 60 % ne respectant pas la fréquence minimale des repas recommandée, les effets de la faim sur le développement physique, émotionnel et cognitif des enfants sont massifs et irrévocables. Les conséquences socio-économiques de la pandémie de COVID-19 exacerbent ces problèmes.

Le Groupe de travail note que le changement climatique est l'un des principaux moteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition sur le continent, créant une crise complexe et prolongée. La dynamique de la faim des enfants sur le continent africain a été exacerbée par les nombreux effets cumulatifs des extrêmes et de la variabilité climatique sur les systèmes alimentaires. La situation devrait s'aggraver en raison de la pénurie alimentaire saisonnière et des chocs climatiques tels que les

sécheresses et les inondations, qui causent à court terme la malnutrition, la morbidité et la mortalité chez les enfants en Afrique. Le changement climatique a un impact sur l'accès à la nourriture des ménages, les soins maternels et infantiles et les pratiques d'alimentation, la santé et la malnutrition chez les mères et les enfants, ainsi que ses causes profondes. Si les tendances actuelles se poursuivent, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) prévoit qu'entre 200 et 600 millions d'Africains supplémentaires mourront de faim d'ici 2080.

Tout en commémorant cette journée importante, le Comité, par l'intermédiaire de son groupe de travail, saisit l'occasion pour rappeler aux États membres leur obligation d'éliminer la faim et la malnutrition des enfants et ses facteurs moteurs, y compris le changement climatique, conformément à l'article 14 de la CADBE ; Aspiration 5 de l'Agenda 2040 ; et d'autres lois, politiques et stratégies continentales en place, telles que le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) ; la Déclaration de Malabo sur l'accélération de la croissance et de la transformation agricoles ; l'Agenda 2063 de l'Union africaine ; la Stratégie régionale africaine de nutrition (2015-2025) ; et la stratégie et le plan d'action de l'Union africaine sur le changement climatique et le développement résilient (2022-2032).

**Le Comité, en cette occasion de célébration, exhorte en outre les États membres à :**

1. Adopter et mettre en œuvre des lois, des politiques, des programmes et d'autres mesures institutionnelles pour garantir l'accès à une nutrition adéquate et lutter contre les maladies et la malnutrition ;

2. Élaborer des stratégies d'adaptation au changement climatique qui intègrent la nutrition, l'agriculture et la sécurité alimentaire, les soins de santé maternels et infantiles et les bonnes pratiques d'alimentation, , y compris la santé environnementale et l'eau et l'assainissement ;
3. Veiller à ce que les enfants et leurs familles dans les zones sensibles aux crises alimentaires provoquées par le changement climatique soient équipés pour faire face aux effets, en augmentant la capacité nationale pour l'alimentation alternative, les micronutriments et les modèles de cultures alternatives adaptées au climat, les systèmes alimentaires durables, des systèmes d'action anticipatoire et de réaction aux chocs, entre autres ;
4. Développer la sécurité sociale (y compris les transferts monétaires) et les programmes de lutte contre la faim ; et
5. Veiller à ce que les informations climatiques soient accessibles aux communautés et aux décideurs concernés, y compris les enfants.

**Les organisations de la société civile et les autres acteurs non étatiques sont invités à :**

1. Générer des informations factuelles sur les stratégies d'adaptation efficaces à l'insécurité alimentaire, à la faim et à la malnutrition des enfants induites par le changement climatique ;
2. Collaborer avec les institutions gouvernementales compétentes et les principales parties prenantes pour lutter contre la faim et la malnutrition des enfants face au changement climatique ; et

3. Sensibiliser au changement climatique et à ses impacts sur les systèmes alimentaires afin d'améliorer la résilience et la prise de conscience des enfants, des familles et des communautés.

**Fait à Maseru, Royaume du Lesotho, le 30 octobre 2022**

---

**ACERWC Secretariat** | | **E-mail:** [acerwc-secretariat@africa-union.org](mailto:acerwc-secretariat@africa-union.org) | **Tel:** +266 52 01 00 18 | Balfour Road, Maseru, Kingdom of Lesotho | **Web:** [acerwc.africa](http://acerwc.africa) | **Follow Us:** [Facebook](#) | [Twitter](#) | [LinkedIn](#) | [YouTube](#)